

RCS : REIMS Code greffe : 5103

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de REIMS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2019 B 00056 Numéro SIREN : 847 662 756 Nom ou dénomination : A&O COIFFURE
--

Ce dépôt a été enregistré le 18/01/2021 sous le numéro de dépôt 346

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS EXTRAORDINAIRES
DES ASSOCIES**

En date du 1^{er} janvier 2021 à 11 heures

A&O COIFFURE
Société par Actions Simplifiées au capital de 300 €
Dont le siège social se situe :
44 AVENUE NATIONALE – 51100 REIMS

Enregistrée au RCS de Reims sous le numéro 847 662 756

L'assemblée est présidée par Madame HOUDELET Océane en sa qualité de président de la société.

Celui-ci constate que son présents ou représentés :

- Madame HOUDELET Océane, détentrice de 30 parts
- Madame RUBERT Aude

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

1. Nomination de la Directrice Générale et fixation de la rémunération

Résolution n°1 : Nomination de la Directrice Générale et fixation de la rémunération

Madame RUBERT Aude est nommée Directrice Générale de la société A&O COIFFURE et est investie des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société dans la limite de l'objet social défini dans ses statuts.

Madame RUBERT Aude déclare accepter ses fonctions et n'être frappée d'aucune interdiction ou déchéance susceptible de l'empêcher de les exercer.

Madame RUBERT Aude percevra une rémunération annuelle brute de 3 660 €, au titre de ses fonctions de directrice générale.

La séance est levée à 11 heures 30.

Tout pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme de présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

De tout ce qui précède il a été établi le présent procès-verbal qui a été signé, conformément aux statuts pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Reims, le 01/01/2021

Signatures

Madame HOUDELET Océane



Madame RUBERT Aude

